

## Sommaire

Editorial	1-3
Enfin une PMA moderne en Suisse aussi	3
Certificat médical d'incapacité de travail	4
Informatique: alerte aux rançongiciels!	5-7
Frankenstein et les médecins genevois	8-9
Initiative sur le secret médical	11
Candidatures	11-12
Changements d'adresses	12
Ouvertures de cabinets	13
Mutations	13
Décès	13
Petites annonces	14-15
A vos agendas!	15-16

### Secrétariat AMG

#### Horaire d'été

Du 4 juillet au 26 août,  
votre secrétariat est ouvert  
du lundi au vendredi  
de 8 h à 16 h.



## Des parlementaires sous surveillance

### Transparence

Le Conseil de l'AMG a décidé de suivre attentivement le vote des 13 parlementaires genevois sur les sujets politiques dans le domaine de la santé et de transmettre régulièrement à ses membres les décisions de chacun. La transparence et la connaissance des choix politiques de nos élus à Berne dans notre domaine professionnel doit devenir la règle. Ainsi, chaque parlementaire a reçu un courriel de l'AMG avant la votation du 27 avril sur la clause du besoin.

### M. Genecand a tout faux

Le vote de M. Benoît Genecand le 27 avril 2016 au Conseil national contre la poursuite du moratoire pendant 3 ans a choqué et fâché notre association. Le maintien de la clause du besoin, liée à une formation minimale de 3 ans dans un établissement suisse de formation reconnue avant l'installation en pratique privée, était pleinement soutenu par la FMH et notre association cantonale. Seul parlementaire genevois à refuser le mo-

ratoire (article 55A LAMal), M. Genecand a persisté dans son choix. Le Conseil national a voté à 94.1% pour la reconduite du moratoire pour 3 ans. Seuls 7 parlementaires fédéraux l'ont combattue. Lors d'un premier vote le 18 décembre 2015, ils étaient 97 en faveur de son rejet. Ce vote avait entraîné la colère médiatique du conseiller fédéral Berset, de la FMH ainsi que de notre association.

### Un vote clair

En quelques mois, le Conseil national a ainsi fait volte-face. Les discussions passeront encore par le Conseil des Etats puis à nouveau par le Conseil national pour le vote final. Nous pouvons être raisonnablement optimistes vue l'ampleur du vote du 27 avril.

### Des contreparties inacceptables

Si une large majorité du Parlement a changé d'opinion, c'est que deux pistes pour le futur sont avancées par les partis majoritaires: la fin de l'obligation de contracter et la rémunération des médecins en fonction de la densité médicale. Toutes

« **Donnez la priorité à vos patients en confiant votre gestion à la Caisse des Médecins** »

**Ä K** **ÄRZTEKASSE**  
**CAISSE DES MÉDECINS**  
**C M** **CASSA DEI MEDICI**

#### Caisse des Médecins

Société coopérative · Agence Genève-Valais  
Route de Jussy 29 · 1226 Thônex  
Tél. 022 869 45 50 · Fax 022 869 45 06  
www.caisse-des-medecins.ch  
geneve@caisse-des-medecins.ch

# GE-MED

GENÈVE-MÉDECINS, À DOMICILE 24H/24

022 754 54 54

La référence genevoise

Centre de formation FMH

1007819

36 av. du Cardinal-Mermillod 1227 Carouge

Fax : 022 734 25 91

info@gemed.ch

www.gemed.ch

 **steriswiss**  
LA STÉRILISATION EST NOTRE MÉTIER

Stérilisation externalisée pour cabinets médicaux,  
dentaires et cliniques

SIMPLIFIEZ VOUS LA VIE

Qualité   
Traçabilité   
Coûts maîtrisés   
Gain de temps 

RETOUR DES INSTRUMENTS EN 24H

Contactez-nous pour plus d'informations

022 734 36 00



www.steriswiss.ch

**AGENCEMENT, MOBILIER SUR MESURE**

Depuis 25 ans, un service adapté à vos besoins

**PROJET, DEVIS, REALISATION ET POSE**

Félix Pierre-Yves – 22 rte de Monniaz – 1254 Jussy – Tél. 022 759 00 49

1006864



**Proxilys**

analyses médicales

Votre laboratoire de  
proximité à Genève

- Tous panels d'analyses
- Rapidité de rendu des résultats
- Liens avec les dossiers médicaux

022 341 33 14

info@proxilis.ch

www.proxilys.ch



 **VIOLLIER**

v-box®

Intégration stable et gratuite de vos appareils POCT

Gratuitement intégrés

Intégration stable et gratuite de vos appareils POCT  
sans frais de licence, d'assistance ou de maintenance

Tout en un

Un seul rapport (simple et cumulatif) incluant vos résultats  
POCT et ceux de Viollier

Interprétation simplifiée

Vos résultats POCT avec les valeurs de référence Viollier,  
selon l'âge, le sexe et en fonction de l'appareil

Partout et à tout moment

Accès en temps réel à l'ensemble de vos résultats POCT et aux  
résultats Viollier, 24/7 et quel que soit le lieu de connexion

Impression à distance des étiquettes

viollier.ch

1007822



deux sont inacceptables. La fin de l'obligation de contracter a été balayée par deux fois par le peuple (2008 et 2012); le revenu selon la densité ne doit pas être un système pénalisant, il devrait au contraire valoriser les installations des médecins dans les régions périphériques peu médicalisées. Nous combattons farouchement ces deux objets: le premier, parce que la liberté de choisir son médecin est essentielle à notre profession; le second, s'il revenait à détériorer la situation des médecins de ville.

#### En toute connaissance de cause

Les prochaines élections fédérales auront lieu dans 3 ans. L'AMG informera régulièrement les parlementaires et continuera de suivre leurs décisions sur les

principaux sujets du domaine de la santé. Sachant que les leaders d'opinion au sein de la majorité du Conseil national sont MM Ignazio Cassis (à la tête de Curafutura) et le Grison Heinz Brand (directeur de Santé-suisse), le travail de persuasion à mener sera conséquent. Le vote quasi unanime pour la poursuite de la clause du besoin (régulée à Genève par une commission quadripartite qui avise sur l'obtention des droits de pratique à charge des assureurs) pousse à espérer qu'une forte argumentation peut faire évoluer et changer des décisions catastrophiques comme celle du 18 décembre 2015.

Michel Matter

## Enfin une procréation médicale moderne en Suisse aussi

*Communiqué de presse de la FMH, Berne, le 5 juin 2016*

**En acceptant aujourd'hui la révision de la loi sur la procréation médicalement assistée, le peuple suisse confirme une nouvelle fois sa volonté de disposer, en Suisse aussi, d'une médecine de la reproduction adaptée à notre époque. La loi révisée permet en effet d'améliorer la prise en charge des couples qui ne parviennent pas à avoir d'enfant et de diminuer les risques de grossesses multiples et d'interruption de grossesse. Dans le même temps, elle pose des limites claires en n'autorisant le diagnostic préimplantatoire qu'en cas de maladie héréditaire connue ou pour les couples qui doivent recourir à une fécondation artificielle pour concrétiser un désir d'enfant. La FMH se réjouit que les couples concernés puissent désormais bénéficier d'un traitement moins lourd en Suisse aussi.**

Il y a un an, le peuple et les cantons ont accepté une modification de l'article 119 de la Constitution fédérale, ouvrant ainsi la voie à une médecine de la reproduction plus adaptée et moins lourde. Avec sa décision d'aujourd'hui, le peuple confirme une nouvelle fois son choix: désormais, les couples concernés pourront, en Suisse aussi, bénéficier d'une prise en charge comportant le moins de risques possibles.

L'implantation au 5<sup>e</sup> jour d'un seul et unique ovule fécondé et viable permettra de réduire clairement le nombre de grossesses multiples, qui conduisent souvent à des naissances prématurées avec un risque de décès et de handicap élevé.

Par ailleurs, la loi révisée prévoit d'augmenter le nom-

bre d'ovules à douze et d'observer plus longtemps leur développement naturel, ce qui doit permettre d'augmenter les chances de réussite et de réduire le nombre de transferts d'embryons nécessaires, diminuant ainsi la lourdeur du traitement pour les couples concernés.

Avec la nouvelle réglementation, le diagnostic préimplantatoire reste réservé aux couples qui ne peuvent pas concevoir d'enfant par voie naturelle ou qui sont porteurs d'une maladie génétique grave. Comme le diagnostic préimplantatoire consiste à examiner les embryons avant l'implantation dans l'utérus, les couples concernés ne seront plus confrontés à une possible interruption de grossesse, à la différence du diagnostic prénatal qui a lieu à la 11<sup>e</sup> semaine de grossesse.

Autre point convaincant du projet: la procréation médicalement assistée reste strictement réglementée, à savoir que les bébés «sur mesure», le don d'embryons ou les mères porteuses sont interdits.

La FMH est reconnaissante que les couples atteints de graves maladies héréditaires ou qui ne parviennent pas à concrétiser leur désir d'enfant puissent à l'avenir bénéficier d'un traitement moins lourd et plus efficace. En acceptant la révision de la loi sur la procréation médicalement assistée, les citoyens suisses ont opté pour une bonne réglementation des possibilités offertes par la médecine de la reproduction.

## Certificat médical d'incapacité de travail de durée indéterminée ou de longue durée? \_

De nombreux membres de l'AMG s'interrogent sur la possibilité d'établir pour leurs patients des certificats médicaux d'incapacité de travail de durée indéterminée, voire de longue durée.

Il arrive en effet qu'il soit difficile de déterminer à l'avance la durée probable de l'incapacité de travail, ou que le patient soit atteint d'une affection chronique entraînant une incapacité de travail au long cours.

### Rappel juridique

Le certificat médical d'incapacité de travail est un *document destiné à prouver l'incapacité de travailler d'un patient pour des raisons médicales* (arrêt du TAF du 1<sup>er</sup> septembre 2015 n° A-6410/2014, consid. 4.3.4.2).

Le patient a recours à ce type de document dans le cadre des relations de travail avec son employeur, mais également dans ses relations avec les assurances privées ou sociales dont il est le bénéficiaire. Le chômeur doit par exemple apporter la preuve de son incapacité de travail s'il entend bénéficier des indemnités journalières de l'assurance-chômage.

Le certificat médical d'incapacité de travail doit être conforme à la vérité. Le médecin assume en effet une responsabilité importante lorsqu'il établit ce document. S'il atteste de faits contraires à la réalité, par exemple en cas de certificat médical complaisant, il se rend coupable d'une infraction à l'art. 318 ch. 1 CP. Fondés sur cette disposition, l'employeur et/ou l'assureur qui versent le salaire, des indemnités journalières ou toute autre prestation peuvent agir pénalement contre le médecin, de même que civilement en réparation du dommage causé (CARRUZZO, *Le contrat individuel de travail, Commentaire des articles 319 à 342 du Code des obligations*, 2009, p. 200). Le médecin s'expose en outre à des sanctions déontologiques s'il établit un certificat médical de complaisance (art. 34 du Code de déontologie de la FMH).

Lorsque le destinataire du certificat d'incapacité de travail – par exemple l'employeur ou l'assureur – a des doutes quant au bien-fondé du certificat, il est habilité à imposer un examen médical de l'employé par le médecin-conseil (ex. art. 57 LAMal). Si le médecin-conseil parvient à une conclusion différente de celle du médecin traitant qui a établi le certificat médical, le destinataire du certificat peut refuser ses prestations à la personne prétendument incapable de travailler, parfois à l'issue

d'une procédure de recours.

L'usage veut que le certificat médical d'incapacité de travail se limite aux informations indispensables au destinataire pour évaluer l'incapacité de travail du patient. Le médecin doit indiquer les nom et prénom du patient, la date de début et de fin de l'incapacité de travail, le degré de l'incapacité, la cause de l'incapacité (maladie ou l'accident) et la date à laquelle le certificat est établi avec signature du médecin. Il n'est pas nécessaire – et même contraire au secret médical (art. 321 CP) – de fournir le diagnostic ou d'indiquer le traitement suivi.

### Durée du certificat d'incapacité de travail

La loi ne contient aucune prescription relative à la durée maximale du certificat médical d'incapacité de travail. Les directives de la *Société suisse des médecins-conseil et médecins d'assurance (SSMC)* disposent toutefois qu'un certificat médical ne peut pas être établi pour une durée indéterminée (*Manuel de la SSMC, Incapacité de travail, certificat médical et expertise*, 3<sup>e</sup> éd., 2009). Les certificats d'incapacité de travail de durée indéterminée sont dès lors à proscrire.

En ce qui concerne la durée d'incapacité de travail, il est recommandé de limiter le certificat médical à une période d'un mois au maximum, à renouveler cas échéant. Cela vaut également lorsque la durée de l'incapacité de travail ne peut pas être déterminée précisément par le médecin, car il convient d'éviter que le patient bénéficie de prestations de manière durable sans que son état de santé ne soit régulièrement réévalué. Des exceptions sont toutefois envisageables en cas d'affection de longue durée, pour laquelle aucune perspective de recouvrement de la capacité de travail n'est à attendre. En pareil cas, le médecin sera bien inspiré d'obtenir l'accord préalable du médecin-conseil avant d'établir un certificat d'incapacité de travail au long cours.

En conséquence, même si la loi ne s'oppose pas formellement à la délivrance d'un certificat médical de durée indéterminée ou de longue durée, il est recommandé de ne pas dépasser une durée d'un mois.

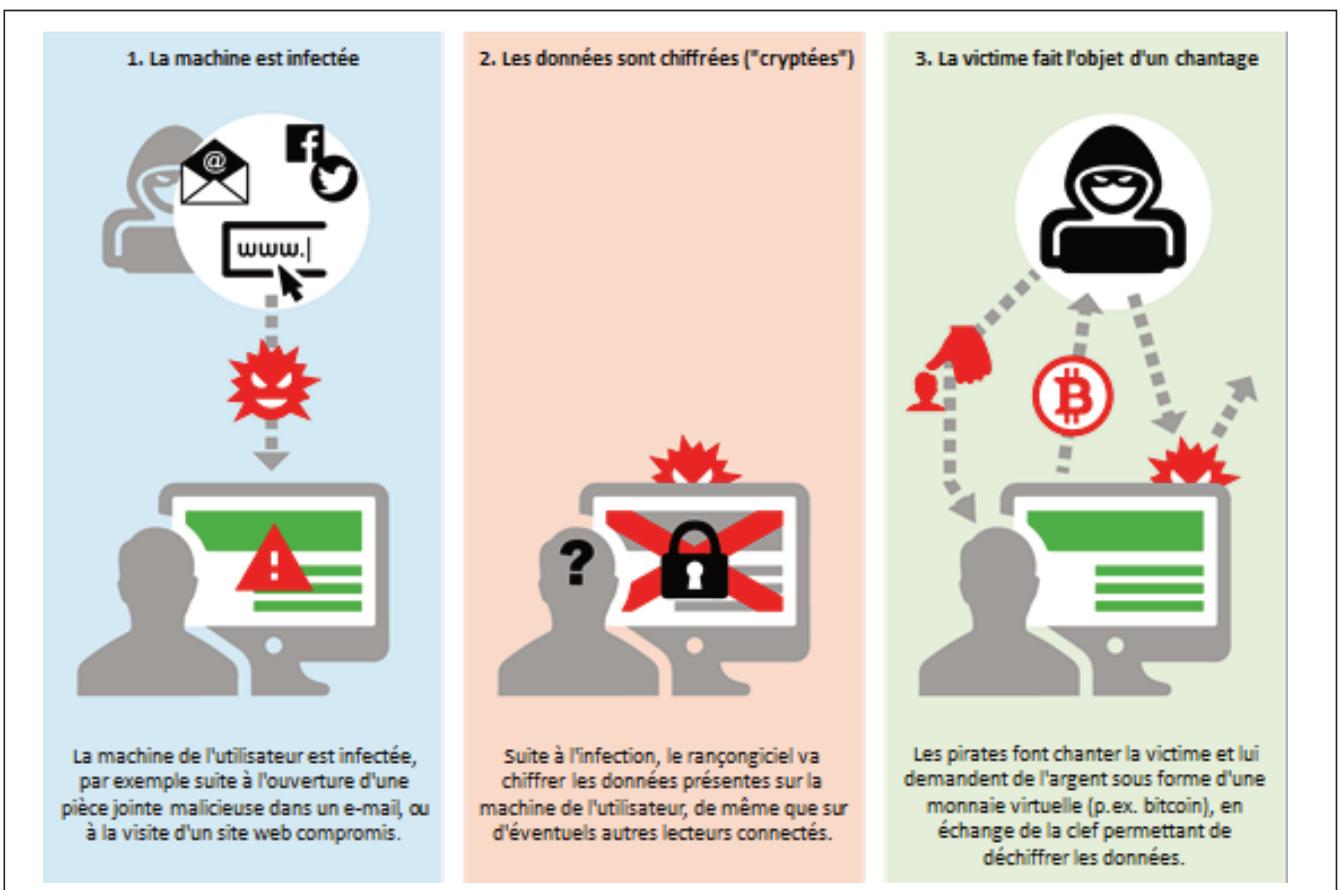
## Informatique: alerte aux rançongiciels! \_

En mars 2016, un membre de l'AMG nous a annoncé avoir été victime de pirates informatiques: il a soudain perdu toutes ses données et n'a pu les récupérer qu'après paiement d'une rançon en bitcoins. De tels cas s'étant multipliés ces derniers mois, la Centrale d'enregistrement et d'analyse pour la sûreté de l'information (MELANI) – qui est un service de l'Administration fédérale et qui réunit des partenaires qui travaillent dans le domaine de la sécurité des systèmes informatiques et de l'Internet ainsi que dans celui de la protection des infrastructures nationales et vitales – a organisé le 19 mai dernier une Journée suisse de sensibilisation aux rançongiciels. L'information qui suit est tirée de son site Internet, qui s'adresse tant aux particuliers qui utilisent un ordinateur et l'Internet qu'aux petites et moyennes entreprises en Suisse. (réd.)

### Qu'est-ce qu'un rançongiciel?

Les rançongiciels appartiennent à un type particulier de logiciels malveillants (malicieux). Ils se propagent ordinairement par le biais d'annexes («fichiers attachés») malveillantes de courriels ou de sites Internet

piratés. Une fois installés, ils chiffrent les données se trouvant sur l'ordinateur de la victime ainsi que sur les éventuels lecteurs réseau (*network shares*) et les supports de stockage (par ex. clés USB) auxquels cet ordinateur est relié. Les données chiffrées deviennent ainsi inutilisables pour la victime du rançongiciel. Lorsque le processus de chiffrement est terminé, le rançongiciel fait apparaître un écran verrouillé. Sur ce dernier figure un message (d'extorsion) informant la victime que ses données ne seront déverrouillées et à nouveau utilisables qu'à la condition que celle-ci verse une somme d'argent en monnaie virtuelle (par ex. en bitcoins). Le versement en bitcoins rend l'identification du criminel difficile. Le fait que la victime se conforme à l'exigence de l'agresseur en versant la somme demandée ne lui donne toutefois aucunement la garantie qu'elle aura de nouveau accès à ses données verrouillées. De plus, le versement conforte l'agresseur dans son mode opératoire en l'incitant à commettre de nouvelles attaques aux rançongiciels sur d'autres victimes.





21 Rue de Chantepoulet  
1201 GENEVE  
Tél: +41 22 545 50 50  
Fax: +41 22 545 50 51  
Email: info@cird.ch  
www.cird.ch

#### HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi au Jeudi 7H30 – 19H  
Vendredi 7H30 – 18H

#### PRISE DE RENDEZ-VOUS 022 545 50 50

Lundi au Jeudi 7H30 – 18H30  
Vendredi 7H30 – 18H



61 Route de Thonon  
1222 Vézenaz  
Tél: +41 22 545 50 55  
Fax: +41 22 752 68 44  
Email: info@cirg.ch  
www.cirg.ch

#### HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi au Vendredi 8H – 18H

#### PRISE DE RENDEZ-VOUS 022 545 50 55

Lundi au Jeudi 8H – 18H  
Vendredi 8H – 17H

#### SPÉCIALITÉS

Imagerie ostéo-articulaire diagnostique - interventionnelle • Neuroradiologie • Imagerie de la Femme • Imagerie digestive

#### CENTRE DE LA DOULEUR

Traitement rhumatismal par désensibilisation (rhizolyse) • Aspiration des hernies discales (herniatome)  
Traitement des fractures vertébrales (kyphoplastie) • Epiduroscopie • Ozonothérapie • Bloc de la douleur • Injections autologues

#### RADIOLOGUES FMH

Dr Malika QUINODOZ • Dr Jean Baptiste MARTIN • Dr Frank KOLO  
Dr Victor CUVINCIUC • Dr Hestia IMPERIANO • Dr Abed KOURHANI

1007127



**Fiduciaire reconnue sur la place genevoise depuis 30 ans,  
Gefarco est également une entité de FMH Fiduciaire Services.**

Gefarco est spécialisée dans l'accomplissement de mandats comptables et fiscaux, comme dans le conseil aux indépendants.

Forte de son expérience, elle vous offre des services variés tels que :

- Plans d'affaires, plans financiers
- Tenue de comptabilité
- Bouclement de comptes et préparation des bilans et comptes de résultats
- Etablissement de déclarations fiscales
- Tous services de type fiduciaire

Faites confiance à nos spécialistes !

**Rue Jacques Grosselin 8 – 1227 Carouge / Tél 058 822 07 40 – Fax 058 822 07 41 / fiduciaire@gefarco.ch – www.gefarco.ch**

1007127



Proximos, le service pharmaceutique d'hospitalisation à domicile 7j/7 de Genève collabore avec toutes les infirmières, indépendantes ou en institution (imad, CSI, Presti-services, etc.). Notre laboratoire, répondant aux dernières normes, nous permet de préparer des médicaments aseptiques et cytostatiques.

>> Découvrez-le à la rubrique Présentation > Locaux > visite virtuelle 360° de notre site internet.

Nos nouveaux locaux se trouvent au cœur des soins à domicile genevois, dans le même immeuble que imad, la CSI et Genève Médecins.

**Inscrivez-vous sur notre site pour recevoir la newsletter!**

Av. Cardinal-Mermillod 36  
CH-1227 Carouge

T +41 (0)22 420 64 80  
F +41 (0)22 420 64 81

contact@proximos.ch  
www.proximos.ch

1006883

Les rançongiciels ne constituent pas un nouveau phénomène: un premier cas de rançongiciel impliquant l'infection d'un ordinateur combinée à une demande de rançon est apparu en Suisse en 2011 déjà. **Le nombre des victimes suisses de rançongiciels s'est toutefois considérablement accru au cours des derniers mois.** Depuis quelque temps, les attaques visent non seulement les utilisateurs individuels, mais aussi de plus en plus souvent de petites et moyennes entreprises (PME). Lorsque la victime est un utilisateur particulier, celui-ci perd l'accès à ses données personnelles; si la victime est par contre une entreprise, les conséquences sont généralement nettement plus graves. Tel est le cas quand l'entreprise affectée n'a plus accès à des données d'importance critique concernant, par exemple, des contrats, des clients ou sa comptabilité. La PME en question se retrouve rapidement dans une situation de détresse qui l'incite à verser la rançon exigée afin de retrouver l'accès à ses données.

### Minimisez le risque !

**Cette solution n'est toutefois pas une fatalité. En prenant les trois mesures suivantes, les citoyens, mais aussi les PME ont la possibilité de se protéger contre les rançongiciels :**

- **Veillez à effectuer des sauvegardes régulières de vos données importantes (backup)** sur un support externe (par ex. un disque dur externe). Après la sauvegarde, veillez à déconnecter de l'ordinateur le support contenant les données sauvegardées, sans quoi ces données pourraient également être verrouillées et rendues inutilisables en cas d'infection de l'ordinateur par un rançongiciel.
- **Restez vigilant vis-à-vis des courriels que vous recevez.** Abstenez-vous d'ouvrir les annexes de courriels inattendus ou provenant d'un expéditeur inconnu et de cliquer sur les liens indiqués.
- **Faites en sorte de toujours disposer de la dernière version de vos logiciels et plugiciels (plug-in).** Assurez-vous que tous les logiciels, applications et plugiciels de navigation (Flash Player, Java) installés sur votre ordinateur sont toujours actualisés. Dans toute la mesure du possible, recourez à la fonction de mise à jour automatique de vos logiciels.

Une mise en œuvre systématique des mesures précitées permet de minimiser le risque d'une infection par un rançongiciel. Vous trouverez des informations détaillées concernant les rançongiciels et les moyens de s'en protéger sur le site Internet de la *Centrale d'enre-*

*gistrement et d'analyse pour la sûreté de l'information (MELANI):*

[www.melani.admin.ch/rancongiels](http://www.melani.admin.ch/rancongiels)

Les règles de comportement à adopter dans le cadre de l'utilisation d'ordinateurs et de la navigation sur Internet ainsi que les mesures supplémentaires permettant d'accroître la sécurité informatique des PME peuvent être téléchargées à partir des liens suivants:

#### Règles de comportement:

[www.melani.admin.ch/regles-de-comportement](http://www.melani.admin.ch/regles-de-comportement)

#### Sécurité informatique: aide-mémoire pour les PME:

[www.melani.admin.ch/securite-informatique-pour-les-pme](http://www.melani.admin.ch/securite-informatique-pour-les-pme)

#### Programme en dix points visant à accroître la sécurité informatique:

[www.kmu.admin.ch/kmu/fr/home/savoir-pratique/gestion-pme/infrastructure-ti/infrastructure-technologie-information-ti/infrastructure-securite-ti.html](http://www.kmu.admin.ch/kmu/fr/home/savoir-pratique/gestion-pme/infrastructure-ti/infrastructure-technologie-information-ti/infrastructure-securite-ti.html)

#### Stop.Think.Connect:

[www.stophinkconnect.ch/](http://www.stophinkconnect.ch/)

Information tirée du site de la  
*Centrale d'enregistrement et d'analyse  
pour la sûreté de l'information (MELANI)*  
[www.melani.admin.ch/melani/fr/home.html](http://www.melani.admin.ch/melani/fr/home.html)

**Médecins, pour vos patients  
en fin de vie,  
en alternative à l'hôpital,  
pensez à la Maison de Tara  
[www.lamaisondetara.ch](http://www.lamaisondetara.ch)**

**tél: 022 348 86 66**

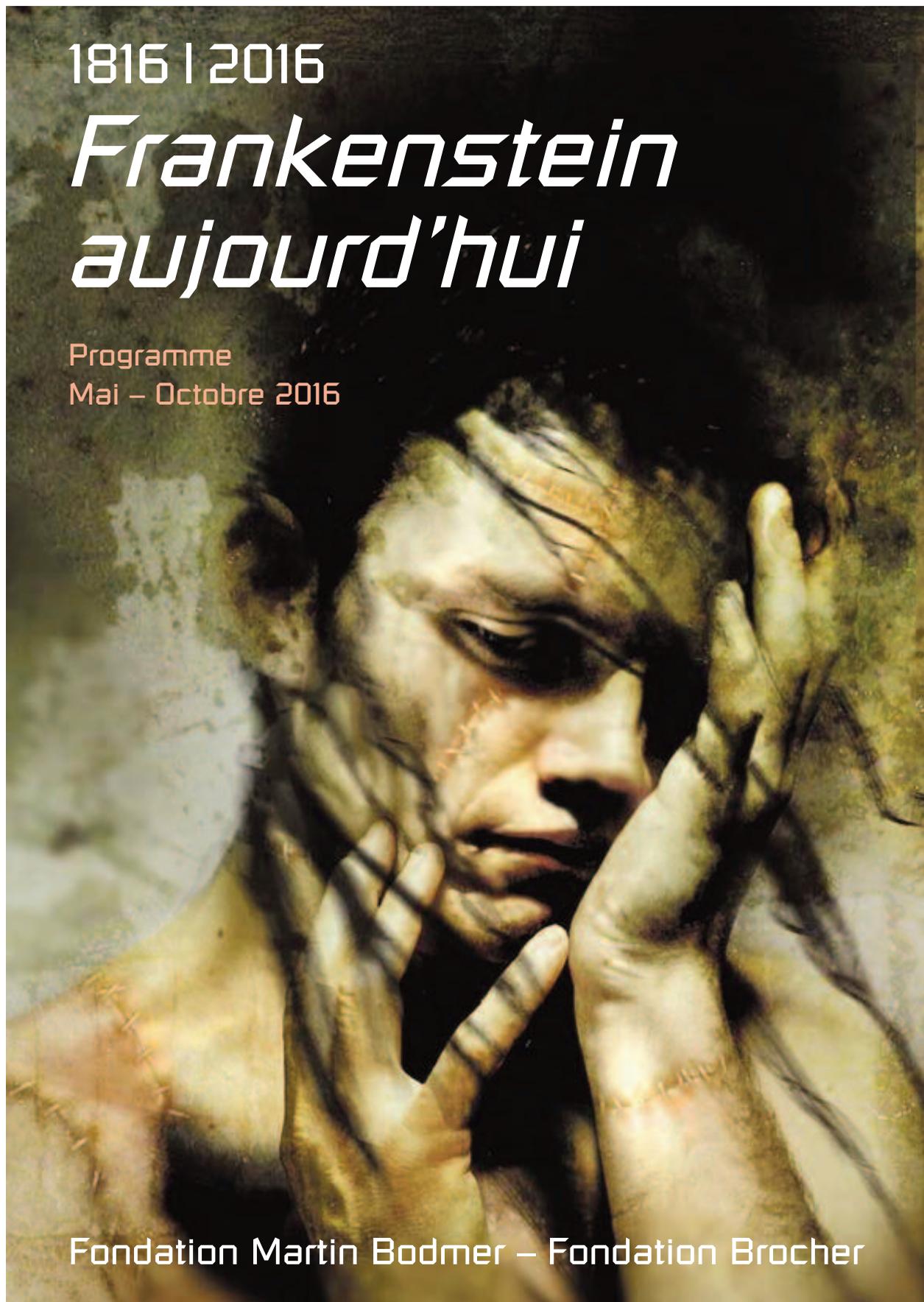
1816 | 2016

# *Frankenstein aujourd'hui*

Programme

Mai – Octobre 2016

Fondation Martin Bodmer – Fondation Brocher



# Frankenstein et les médecins genevois

Cycle d'événements et de conférences scientifiques autour du bicentenaire du livre *Frankenstein ou le Prométhée moderne* et ses liens avec les questionnements éthiques que pose la science contemporaine

## Frankenstein et les médecins genevois

Pour marquer le bicentenaire du roman de Mary Shelley *Frankenstein ou le Prométhée moderne*, de nombreux événements sont organisés depuis le 11 mai à Genève par deux fondations genevoises - la Fondation Brocher ([www.brocher.ch](http://www.brocher.ch)) et la Fondation Martin Bodmer ([www.fondationbodmer.ch](http://www.fondationbodmer.ch)) - et plusieurs autres institutions dont l'Université de Genève. Jusqu'à la mi-octobre, le public pourra visiter une exposition de manuscrits de Mary Shelley et de Lord Byron, assister gratuitement à des débats scientifiques et littéraires avec des invités prestigieux ou encore à des projections de films, participer à des animations pour les jeunes et les moins jeunes, regarder une exposition d'œuvres d'art, etc. Un ensemble d'activités pour célébrer un roman écrit il y a deux siècles à Cologne par une jeune Anglaise de 19 ans et considéré jusqu'à aujourd'hui comme un chef d'œuvre d'une portée universelle (voir le programme: [www.frankenstein.ch](http://www.frankenstein.ch)).

## En quoi cet ouvrage concerne-t-il les médecins genevois?

Tout d'abord, parce que Victor Frankenstein, le personnage central de ce roman, est né à Genève, dans une famille genevoise respectée, et qu'une bonne partie du roman se déroule dans notre ville et les montagnes de la France voisine. S'il n'est pas médecin, Victor Frankenstein travaille comme étudiant puis comme chercheur sur la physiologie du corps humain et les sciences naturelles.

Ensuite, parce que le début du XIX<sup>e</sup> siècle est, comme aujourd'hui, une époque où la science et la médecine font des progrès considérables. Avec des espoirs et des craintes comparables. C'est l'époque des premiers travaux sur l'électricité et du développement de la chimie. C'est aussi celle de la naissance de la médecine clinique telle que nous la connaissons aujourd'hui et de la popularisation de l'idée que la toute puissance de la science permettra de supprimer la maladie et la mort. De ce point de vue, le roman de Mary Shelley est étonnamment contemporain. Même si le vocabulaire a changé, on retrouve dans les interrogations du chercheur Victor Frankenstein - effrayé par la créature qui est la conséquence concrète de ses recherches - plusieurs des questions éthiques qui se posent à la recherche biomédicale

aujourd'hui. En voici quelques-unes.

## La fabrication d'un être humain

Victor Frankenstein donne la vie à une créature humaine dans son laboratoire. Mais n'est-ce pas ce que font aujourd'hui les spécialistes de la procréation médicalement assistée ou les chercheurs qui font vivre artificiellement des embryons ouvrant ainsi la voie à l'ectogénèse? Pour tenter d'apporter des réponses à ces questions, **un débat a été organisé à la Fondation Brocher à Hermance, vendredi soir 10 juin avec les professeurs René Frydman, François Ansermet et Muriel Fabre-Magnan.**

## Manipulations génétiques et clonage

Le «monstre» demande à son créateur: *Fais-moi une compagne qui soit identique à moi-même, qui aie les mêmes défauts que moi...*, posant ainsi des questions scientifiques que l'on appellerait aujourd'hui manipulations génétiques, eugénisme ou clonage. **Une conférence du philosophe Michel Serres et un débat organisé le samedi 11 juin à la Fondation Brocher avec les professeurs Laure Coulombel, Bruno Strasser et François-Xavier Puttalaz** soulèveront les grands problèmes éthiques que posent les progrès de la génétique.

## Transplantation d'organes et de tissus

C'est en recueillant des os, des muscles, des organes et de la peau dans les cimetières et les abattoirs que Victor Frankenstein façonne sa créature. Aujourd'hui se développent partout dans le monde des bio-banques qui collectent, conservent et distribuent des produits d'origine humaine. Loin de l'altruisme qui était la marque, jusqu'à une période récente, de ce type d'activités, un commerce florissant du corps humain en pièces détachées s'est développé à l'échelle de la planète. Pour mieux en comprendre les enjeux sociaux, éthiques et économiques, **un débat est organisé le mardi 14 juin avec les professeurs Céline Lafontaine, Jean-Daniel Tissot et Jean-Daniel Rainhorn au Cinéma Le Grütli à Genève.**

Prof. Jean-Daniel Rainhorn  
Président du Comité scientifique du programme  
Frankenstein de la Fondation Brocher, Hermance

**Le programme scientifique et culturel entièrement gratuit se poursuivra jusqu'en octobre.**

— Les radiologues : Dr Troxler - Dr Besse Seligman - Dr Schwiager - Dr de Gautard - Dr Cuinet - Dr Deac : Cardiologue FMH spécialisée en IRM cardiaque —



IRM ostéo-articulaire, neuro-vasculaire, abdominale/gynécologique, cardiaque



CT scanner  
Denta-scan



Échographie  
Doppler



Mammographie  
numérique  
low dose



Radiologie  
interventionnelle  
et thérapie  
de la douleur



Radiologie  
numérique



Panoramique  
dentaire



Minéralométrie

de lundi au vendredi de 8h à 18h - Tél: +41 (0) 22 347 25 47

[www.medimagesa.ch](http://www.medimagesa.ch) Adresse: 1 route de Florissant 1206 GENEVE Fax: +41 (0) 22 789 20 70 Mail: [info@medimagesa.ch](mailto:info@medimagesa.ch)

1007617



### SECRÉTARIAT TÉLÉPHONIQUE

Vos correspondants ne font aucune différence nous répondons en votre nom ou votre raison sociale.

- > Collaboratrices qualifiées
- > 5 jours par semaine 8 à 19 heures
- > Utilisation à la carte

### « NOUS RÉPONDONS POUR VOUS »

#### NOS PRESTATIONS

- > SERVICE SUR DEMANDE: UN JOUR, UNE SEMAINE, UN MOIS
- > GESTION DE VOTRE AGENDA EN TEMPS RÉEL
- > FACILITÉ D'UTILISATION
- > RETRANSMISSION DES MESSAGES
- > PRISE DE RENDEZ-VOUS PAR INTERNET
- > RAPPEL DES RENDEZ-VOUS PAR SMS
- > TRANSFERT D'APPEL URGENT
- > COMPATIBILITÉ AVEC VOTRE PROPRE LOGICIEL D'AGENDA



MEDES SÀRL  
Route de Jussy 29 > 1226 Thônex  
T. 022 544 00 00 > F. 022 544 00 01  
[info@medes.ch](mailto:info@medes.ch)

[WWW.MEDES.CH](http://WWW.MEDES.CH)

1007782



CLINIQUE GENEVOISE  
DE MONTANA

## Pour votre santé, prenez de l'altitude

Parmi nos pôles d'excellence, les traitements de :

- médecine interne
- réadaptations post-opératoires
- maladies psychiques (dépression, anxiété, addictions, boulimie, anorexie)
- maladies chroniques

Admissions sous 48h

027/485 61 22 – [contact-cgm@hcuge.ch](mailto:contact-cgm@hcuge.ch) – [www.cgm.ch](http://www.cgm.ch)

VOTRE PARTENAIRE SANTÉ AU CŒUR DES ALPES



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE  
Clinique genevoise de Montana  
Impasse Clairmont 2  
3963 Crans-Montana

1005495

## Initiative sur le secret médical: la dernière ligne droite!

Ce vendredi 10 juin, nous en sommes à environ 7000 signatures, alors qu'il nous faut recueillir au total au moins 7524 signatures valables pour la fin du mois de juin.

C'est la dernière ligne droite: **nous sommes donc près du but**, alors qu'il nous reste 3 semaines pour nous assurer une bonne marge de sécurité par rapport à ce minimum requis. Toutes les signatures ne sont en effet pas toujours reconnues valables: les données peuvent être incomplètes (adresse, date de naissance ou signature oubliée), le signataire, étranger ou habitant dans un autre canton, ne pas jouir des droits politiques à Genève.

**Nous avons donc encore besoin de vous:**

- pour récolter jusqu'au bout et retourner régulièrement, chaque semaine, vos signatures jusqu'au mercredi 29 juin à l'AMG (rue Micheli-du-Crest 12, 1205 Genève): le dépôt ayant lieu le 4 juillet, il faudra les 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet nous les adresser en courrier A,

ou mieux, les porter dans la boîte aux lettres de l'AMG (même adresse);

- pour animer notre dernier stand de récolte de signatures qui se tiendra le samedi 18 juin sur la Plaine de Plainpalais (à la pointe, près du monument érigé en souvenir des événements de 1932, stand 9): merci de vous annoncer auprès du secrétariat: [info@amge.ch](mailto:info@amge.ch)
- pour distribuer le solde de nos cartes de signatures préaffranchies dans les divers lieux de la Fête de la musique les 17, 18 et 19 juin ou aux abords de la Fan Zone lors de la retransmission des matchs de football! Passez les chercher au secrétariat!

Merci de tout ce que vous avez fait et de ce que vous ferez encore pour rassembler le maximum de signatures!

Michel Matter

## Candidatures à la qualité de membre actif

(sur la base d'un dossier de candidature, qui est transmis au groupe concerné, le Conseil se prononce sur toute candidature, après avoir reçu le préavis dudit groupe, qui peut exiger un parrainage; le Conseil peut aussi exiger un parrainage; après la décision du Conseil, la candidature est soumise à tous les membres par publication dans *La lettre de l'AMG*; dix jours après la parution de *La lettre*, le candidat est réputé admis au sein de l'AMG, à titre probatoire pour une durée de deux ans, sauf si dix membres actifs ou honoraires ont demandé au Conseil, avant l'échéance de ce délai de dix jours, de soumettre une candidature qu'ils contestent au vote d'une Assemblée générale, art. 5, al.1 à 5):

**Dr Nathalie BALLY**  
Rue du Marché 28, 1204 Genève  
Née en 1982, nationalité suisse  
Diplôme de médecin en 2008  
Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie, 2016

Après avoir effectué ses études à l'Université de Genève, elle obtient son diplôme fédéral de médecin en septembre 2007, puis effectue l'essentiel de sa formation postgraduée aux HUG ainsi qu'une année au Service médico-pédagogique du canton de Genève. Le titre de spécialiste FMH en psychiatrie et psychothérapie lui est attribué en janvier 2016, alors qu'elle est cheffe de clinique dans le service de psychiatrie de liaison et d'intervention de crise des HUG. Elle s'est installée en pratique privée au 1er mai 2016.



Fondée en 1984 à Genève, la Fiduciaire Gespower, affiliée à FMH Fiduciaire Services, offre un encadrement professionnel d'aide à la gestion de votre entreprise ou de votre cabinet médical, secteur dans lequel la fiduciaire est fortement impliquée.

Nos principaux services :

- Assistance lors de création / reprise de sociétés ou cabinets médicaux
- Conseils juridiques
- Business plan
- Bilans, fiscalité, gestion comptable de sociétés
- Transformation juridique de sociétés

Rue Jacques Grosselin 8 – 1227 Carouge – Tél 058 822 07 00 – Fax 058 822 07 09 – [fiduciaire@gespower.ch](mailto:fiduciaire@gespower.ch) – [www.gespower.ch](http://www.gespower.ch)

## Candidatures à la qualité de membre actif (suite)

### Dr Pascale BERTOSSA

HUG – Service de gynécologie - obstétrique  
Boulevard de la Cluse 30, 1205 Genève  
Née en 1980, nationalité suisse  
Diplôme de médecin en 2006  
Titre postgrade en gynécologie et obstétrique, 2014

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2006, elle débute par une formation de médecine d'urgence et de médecine interne, puis se tourne vers la gynécologie et obstétrique aux HUG, ainsi que dans les hôpitaux de Nyon et Payerne. Suite à l'obtention du titre de spécialiste, elle accède au poste de cheffe de clinique aux HUG puis obtient les diplômes universitaires de chirurgie laparoscopique ainsi que d'urodynamique. Elle s'installera avec le Dr Fleur Vilmin-Dupla à Plan-les-Ouates en octobre 2016.

### Dr Scheherazade FISCHBERG

HUG – Service de médecine de premier recours (SMPR)  
Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1211 Genève 14  
Née en 1973, nationalité suisse  
Diplôme de médecin en 2003  
Titre postgrade en médecine interne générale, 2015

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2003, elle a suivi sa formation postgraduée à l'Hôpital de la Tour, puis, avec un accent sur la qualité des soins et la gestion, aux HUG, où elle est actuellement cheffe de clinique en médecine interne de premier recours. Son installation en tant que spécialiste en médecine générale est prévue courant 2016.

### Dr Chafika KIES

Garde pédiatrique du Petit-Lancy  
Chemin du Pont-Butin 70, 1213 Petit-Lancy  
Née en 1970, nationalité suisse  
Diplôme de médecin en 2015  
Titre postgrade en pédiatrie, 2015

Après avoir accompli ses études de médecine et sa spécialité en pédiatrie en Algérie; elle a poursuivi sa formation en pédiatrie aux HUG, elle a exercé pendant 3 ans au Service de santé de la jeunesse en qualité de médecin répondant de santé scolaire et médecin référent du groupe migration, puis dans un cabinet pédiatrique à Fribourg avant de rejoindre le CHUV, où elle exerce comme cheffe de Clinique aux urgences pédiatriques depuis 2012. Elle poursuit son activité en pratique privée à Genève dès le 1er mai 2016 à la Garde pédiatrique du Petit-Lancy.

### Dr Nicolas SIMIONI

Fondation Phénix – Centre de Plainpalais  
Rue Jean-Violette 4, 1205 Genève  
Né en 1983, nationalité française  
Diplôme de médecin en 2014 (France), reconnu en 2016  
Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie, 2015 (France), reconnu en 2016

Après avoir suivi ses études à Lille (France) et obtenu ses diplômes de médecin et de psychiatre en 2013, il a bénéficié d'un poste d'assistant en addictologie au CHU de Lille (France) au cours duquel il a obtenu un diplôme d'études spécialisées complémentaires en addictologie. Après avoir été nommé, à la fin de son assistantat (2015), référent médical d'un centre d'addictologie ambulatoire à Béthune (France), il est prévu qu'il exerce au sein de la Fondation Phénix à Genève à partir de mai 2016.

## Changements d'adresses

### Le Dr Michael BERNIMOULIN

Spécialiste en hématologie et en médecine interne générale, n'exerce plus aux HUG, mais à la Clinique de Carouge, Avenue Cardinal-Mermillod 1, 1227 Carouge.  
Tél. (nouveau) 022 309 45 45

### Le Dr Michel DANILOSKI

Médecin praticien, n'exerce plus au Centre médico-chirurgical des Acacias, mais au Groupe médical de la Terrassière, rue de la Terrassière 58, 1207 Genève.  
Tél. (nouveau) 022 718 79 80  
Fax (nouveau) 022 725 17 34

### Le Dr Sindy MONNIER

Spécialiste en gynécologie et obstétrique, n'exerce plus aux HUG, mais à la route de Chêne 11, 1207 Genève.  
Tél. (nouveau) 022 545 28 66

### Dès le 16 juillet 2016

### Le Dr Stéfano CIARONI

Spécialiste en cardiologie et médecine interne, n'exerce plus à la rue de l'Université 1, mais à la rue du Conseil-Général 11, 1205 Genève  
Tél. (inchangé) 022 320 83 53  
Fax (inchangé) 022 320 84 35

### Erratum

Dans *La lettre de l'AMG* de mai 2016, nous avons annoncé le changement d'adresse du **Dr Constantin PANOW** du Centre médico-chirurgical de Vermont Grand-Pré au Centre médical de Vernier. En fait, le **Dr Constantin PANOW** continue à pratiquer au Centre médico-chirurgical de Vermont Grand-Pré SA, rue de Vermont 9A, 1202 Genève, tél. 022 734 51 50 comme radiologue et a pris une fonction de médecin généraliste au Centre médical de Vernier, ARCenter, route de Montfleury 3, 1214 Vernier, tél. 022 519 21 32.

## Ouvertures de cabinets

### Dr Alain NAÏMI

Spécialiste en radiologie et en médecine nucléaire  
Centre d'imagerie médicale Genève (CIMG)  
Centre Butini  
Rue de Lausanne 82, 1202 Genève  
Tél. 022 797 01 30  
Fax 022 797 01 31

### Dr Aikaterini XEKARDAKI

Spécialiste en psychiatrie et psychothérapie  
Rue du Marché 28, 1204 Genève  
Tél. 022 810 85 02  
Fax 022 810 85 03

## Donnez votre sang!

### Centre de transfusion sanguine HUG

Rue Gabrielle-Perret-Gentil 6,  
1205 Genève  
Tél. 022 372 39 01  
Courriel: [accueil.donneurs@hcuge.ch](mailto:accueil.donneurs@hcuge.ch)

### Horaires:

Lundis et jeudis:  
11.00 – 19.00h  
Mardis, mercredis et vendredis: 07.30 – 15.00h  
1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedis du mois:  
08.30 – 12.00h

## Mutations

### Nouveaux membres (membres admis à titre probatoire pour une durée de deux ans, art. 5, al. 5):

Docteurs Eric BAL, Claudia BARRIGA, Paola CHEVALLIER-RUGGERI, Shpresa GJONI, Hassen HASSANI, Isabel NAVARRO, Vania de Fatima NOGUEIRA-LOURES, Bahar SHAFEAEDDIN SCHREVE, David TCHERNIN et Mélissa VETSCH, dès le 5 juin 2016..

### Membres actifs à titre honoraire (membres actifs âgés de plus de 65 ans qui totalisent plus de trente ans d'affiliation à l'AMG; mêmes droits que les membres actifs tant qu'ils ont une activité professionnelle; le Conseil peut décider de les mettre au bénéfice d'une cotisation réduite à partir du 1<sup>er</sup> janvier ou du 1<sup>er</sup> juillet qui suit la demande, art. 6):

Docteur Dumitru LACATIS, dès le 1<sup>er</sup> juillet 2016.

### Membres en congé (demande écrite au Conseil de tout membre renonçant à pratiquer à Genève pour une durée minimale d'un an et maximale de deux ans, le congé part du 1<sup>er</sup> janvier ou du 1<sup>er</sup> juillet suivant la demande, libération de cotisation pendant la durée du congé, demande de prolongation possible, art. 9):

Docteurs Jean-Claude JAVET et Fulvia RAIOLA, dès le 1<sup>er</sup> juillet 2016.

### Membres passifs (membres cessant toute pratique professionnelle, pas de délai, libération de la cotisation à partir du 1<sup>er</sup> janvier ou du 1<sup>er</sup> juillet qui suit la demande, voix consultative à l'Assemblée générale, art. 8):

Docteurs Georges DAVOINE, Jean-Luc DESAULES et Frédy MOSER, dès le 1<sup>er</sup> juillet 2016.

### Démissions (information par écrit au moins 3 mois avant le 30 juin ou le 31 décembre avec effet à cette date; ce faisant, quitte la FMH et la SMSR; sauf décision contraire du Conseil, la démission n'est acceptée que si les cotisations sont à jour et s'il n'y a pas de procédure ouverte auprès de la CDC, art. 10):

Docteur Christian VIQUERAT, au 30 juin 2016.

### Contrats de médecin-conseil et de médecin du travail (le Conseil approuve les contrats de médecin-conseil et de médecin du travail – ou d'entreprise – conclus par les membres de l'AMG, art. 18, al. 11):

Dr Marie-Thérèse GIORGIO, directeur médical de *PMSE SA (Prévention et Maintien de la Santé en Entreprise)*, médecin du travail de l'entreprise *EMS Foyer Saint-Paul SA* (Cologne).

Dr Marie-Thérèse GIORGIO, directeur médical de *PMSE SA (Prévention et Maintien de la Santé en Entreprise)*, médecin du travail de l'entreprise *EMS Résidence de la Champagne* (Soral).

## Décès

Nous avons le profond regret de vous annoncer les décès du Dr Bernard PETITPIERRE, survenu le 5 mai 2016, et du Dr Martin SIGAM, survenu le 11 mai 2016.

## Petites annonces

Pour avoir accès à toutes les petites annonces de l'AMG, cliquer sur «petites annonces» et «bourse de l'emploi» de notre site [www.amge.ch](http://www.amge.ch)

### Cabinet médical de médecine générale à remettre fin 2016

Cause retraite, Genève, rive droite, proche de la gare, 100 m<sup>2</sup>, 2 salles d'examen, laboratoire, radiologie entièrement digitalisée, secrétariat, climatisation, parking, patientèle nombreuse et fidélisée. Convientrait à d'autres spécialités.

Contacteur par courriel: [dulacatis@bluewin.ch](mailto:dulacatis@bluewin.ch)

### Bureau à sous-louer

A sous louer un bureau meublé d'environ 12 m<sup>2</sup> dans un cabinet de groupe à Genève sur la rive droite (Pâquis). Disponible mardi, mercredi et vendredi. Loyer raisonnable. Idéal pour psychologue, psychiatre, diététicienne, logopédiste, autre...

Contacteur par téléphone: 078 845 11 18

### Vente matériel médical

Vente d'occasion: 1 guéridon inox Maquet + 1 lit d'examen Maquet avec pieds gynéco- + meuble blanc sur roulette + 1 tabouret au prix de 1500 CHF.

Contacteur par téléphone: 077 405 96 50 (le soir)

### Cabinet à sous-louer

A sous louer au sein du Groupe médical Genève, magnifique cabinet avec splendide panorama, incluant une infrastructure complète (salle d'attente, internet, tél etc. et, au besoin, secrétariat).

2000 CHF mensuel. Convientrait à psychiatre, angiologue, ORL, généraliste et autres spécialités.

Contacteur par téléphone: 079 200 92 29  
par courriel: [camry@hotmail.ch](mailto:camry@hotmail.ch)

### Partage de cabinet

Psychiatre, à la recherche de deux confrères psychiatres afin d'occuper un cabinet de consultation, situé place des Eaux-Vives. Cabinet avec beaucoup de cachet, loyer raisonnable.

Contacteur par téléphone: 079 598 65 82  
par courriel: [a.bougherab@bluewin.ch](mailto:a.bougherab@bluewin.ch)

### A remettre cabinet d'ophtalmologie

A remettre pour courant 2017 beau cabinet d'ophtalmologie très bien équipé, situé à côté d'une clinique privée.

Contacteur par courriel: [hszkati@bluewin.ch](mailto:hszkati@bluewin.ch)



Hôpitaux  
Universitaires  
Genève



Centre de  
Recherche  
Clinique



UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE

DAS

Diploma of Advanced Studies  
Diplôme de formation continue

## Management of Clinical Trials

September 2016-September 2017

### An essential step for transitioning your career in clinical research

8 modules over one year | 24h of teaching per  
module | Vocational Training Programme | 33  
ECTS crédits

Audience  
Medical Doctors, biologists, pharmacists, biochemists, nurses

Information  
Tél: +41 (0)22 372 91 58 | [DAS.clinicaltrials@hcuge.ch](mailto:DAS.clinicaltrials@hcuge.ch)

Details and Online Application

drugdevelopment.unige.ch

1007837



Hôpitaux  
Universitaires  
Genève



Centre de  
Recherche  
Clinique



UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE

MAS

Master of Advanced Studies  
Maîtrise universitaire d'études avancées

## Drug Discovery and Clinical Development

August 2016-September 2017

### A catalyst for career success in drug discovery and development

12 modules over one year | 24h of teaching per module  
| Master Thesis | 60 ECTS crédits

Audience  
Medical Doctors, biologists, pharmacists, biochemists, nurses

Information  
Tél: +41 (0)22 372 91 58 | [DAS.clinicaltrials@hcuge.ch](mailto:DAS.clinicaltrials@hcuge.ch)

Details and Online Application

drugdevelopment.unige.ch

1007838

## Petites annonces (suite)

### Bureau à louer dans un cabinet de groupe à Rive

Au centre de Genève, à Rive, un bureau à louer dans un cabinet médical de groupe. Très joli bureau spacieux, refait à neuf. Salle d'attente et salle de soins communes. Partage du secrétariat avec dossiers et facturations électroniques en option. 100% ou temps partiel. Libre 1<sup>er</sup> juin 2016

Contacteur par téléphone: 022 311 24 20  
par courriel: stojiljkovicd@yahoo.com

### A louer

Pour psychiatre FMH disposé à déléguer (ou psychologue/autres prof. de la santé) dès mai 2016. 1 bureau très lumineux dans un cabinet de psychothérapie, 13 m<sup>2</sup> env., salle d'attente et kitchenette à partager. Loyer 1000 CHF/mois, charges modérées. Situation idéale (bd. des Philosophes/Rond-point de Plainpalais) et parfaitement desservie (bus 1, trams 12, 15 et 18).

Contacteur par téléphone: 076 568 55 61  
par courriel: laurent.mammanna@psy-ge.ch

### Cabinet de psychiatrie et pédopsychiatrie, recherche un deuxième psychiatre

Cabinet composé par 1 psychiatre et 3 psychologues, cherche un psychiatre pour occuper un bureau libre (lumineux et insonorisé, environ 20 m<sup>2</sup>). Quartier de la Servette, autour de 1000 CHF tout compris.

Contacteur par téléphone: 076 582 34 49  
par courriel: dr.rocisan@bluewin.ch

### Cabinets de psychiatrie et/ou psychothérapie

Plusieurs cabinets de psychothérapie à sous-louer, loyer à partir de 750 CHF par mois, toutes charges incluses dont chauffage, climatisation, électricité, bonne isolation phonique, accès interne etc. Situé en plein centre-ville de Genève (avenue du Mail), facile d'accès, avec parkings et de multiples transports en commun, entouré de restaurants et commerces.

Contacteur par téléphone: 079 507 44 20  
par courriel: thdiclemente@gmail.com

### Bureau à louer

Bureau de 24 m<sup>2</sup> à louer dans un cabinet de psychothérapie et logopédie; salle d'attente et cuisine à partager. Loyer: 975 CHF charges comprises (inclus une place de parking). Situé entre la gare et les Nations. Date d'entrée à convenir (flexible), possibilité d'intégrer le bail.

Contacteur par téléphone: 079 754 07 91  
par courriel: celineardin@hotmail.com

### Bureaux médicaux disponibles

Dans un ancien hôtel particulier dans un joli quartier à Genève, quelques bureaux médicaux encore disponibles avec des prestations très attractives.

Contacteur par téléphone: 077 448 93 68  
par courriel: guetarni74@gmail.com

### A sous-louer

Bureau de env. 14,5 m<sup>2</sup> à sous-louer dans un cabinet composé de trois logopédistes et une ergothérapeute à Frontenex (GE). Disponible dès mi-juillet ou août 2016. Loyer mensuel: 810 CHF + charges.

Contacteur par courriel: therese.guex@bluewin.ch

### Cabinet médical à louer

Cabinet médical qui conviendrait à un médecin généraliste ou interniste entièrement rénové, situé Rte de Malagnou – Environ 70 m<sup>2</sup> – Reprise de matériel médical et une partie de la patientèle.

Contacteur par téléphone: 022 839 80 93  
par courriel: romi@infomaniak.ch

### Recherchons médecin interniste/généraliste

Nous recherchons pour le canton de Genève un nouveau collaborateur (trice) médecin interniste/généraliste pour visites à domicile avec droit de pratique et RCC. Anglais maîtrisé, autre langue appréciée.

Contacteur par téléphone: 022 340 36 36  
par courriel: fguiraudcaladou@medecinsadomicile.chr

## A vos agendas!

Vous pouvez trouver la liste complète des colloques et conférences sur notre site [www.amge.ch](http://www.amge.ch) rubrique « On nous prie d'annoncer ».

**Vendredi 24 juin 2016, de 8 h 00 à 17 h 00**

**Gérer l'incertitude en médecine périopératoire**  
**17<sup>e</sup> Journée de formation continue en qualité-sécurité des soins**

Programme: <http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/QualiteSecuriteProgramme.pdf>

Bulletin d'inscription: <http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/Bulletin-dinscription-externe-1.pdf>

Lieu: HUG, auditoire Marcel Jenny, rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1205 Genève

**A vos agendas! (suite)****Vendredi 24 juin 2016, de 15 h 00 à 17 h 00****Formation continue ODim module II pour médecins et leurs assistantes**

Cours pratique sur l'ODim pour les nouveaux installés et retardataires.

Inscription auprès de Mme Ferin, secrétariat de l'AMG: [pf@amge.ch](mailto:pf@amge.ch) (il ne reste plus que 4 places !)

Finance d'inscription: 100 CHF

Lieu: Clinique de médecine dentaire, rue Barthélemy-Menn 19, 1205 Genève

**Lundi 27 juin, de 10 h 00 à 17 h 00,****Mardi 28 juin, mercredi 29 juin et jeudi 30 juin, de 9 h 00 à 16 h 00****Thérapies basées sur la mentalisation (TBM)****Session d'initiation et ateliers pratiques**Présentation et programme: [http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/A\\_Plaquette-MBT-GE-2016.pdf](http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/A_Plaquette-MBT-GE-2016.pdf)Renseignements: [www.unige.ch/formcont/mentalisation](http://www.unige.ch/formcont/mentalisation)

Lieu: Uni Mail, boulevard du Pont d'Arve 40, 1205 Genève

**Jeudi 30 juin 2016, de 13 h 00 à 18 h 00****Les quatre saisons cardiovasculaires genevoises****Prise en charge de patients avec artériopathie des membres inférieurs**Présentation, programme et bulletin d'inscription: <http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/Congrès-des-Quatre-Saisons-30-juin-2016-final.pdf>Inscription en ligne: <http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/Formulaire-inscription-30-juin-2016.pdf>

Lieu: HUG, salle Opéra, rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1205 Genève

**Lundi 4 et mardi 5 juillet 2016, de 8 h 30 à 17 h 30****Psychodrame humaniste et méthodes d'action****2<sup>e</sup> symposium: Plaisir et tension**Présentation, programme et inscription: <http://www.odef.ch/symposium2016/details/accueil>

Lieu: hôtel Royal, rue de Lausanne 41, 1201 Genève

**Octobre 2016 – septembre 2017****CAS – Médecine subaquatique et hyperbare**Présentation, programme et inscription: <http://www.unige.ch/formcont/casmedecinesubaquatiquehyperbare>

Inscription jusqu'au 15 juillet 2016

Lieu: HUG, rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1205 Genève

**La lettre de l'AMG**

Journal d'information de l'Association des Médecins du canton de Genève

ISSN 1022-8039

Paraît 10 fois par an

**Responsable de la publication**

Paul-Olivier Vallotton

**Contact pour publication**

Roger Steiger

Tél. 022 708 00 22

[roger.steiger@amge.ch](mailto:roger.steiger@amge.ch)**Conception-réalisation**

Christine Faucogney

**Publicité**

Médecine &amp; Hygiène

Tél. 022 702 93 41

[pub@medhyg.ch](mailto:pub@medhyg.ch)**Impression**

Molésion Impressions

Distribué à 2800 exemplaires

**AMG**

Rue Micheli-du-Crest 12

1205 Genève

Tél. : 022 320 84 20

Fax : 022 781 35 71

[www.amge.ch](http://www.amge.ch)Les articles publiés dans *La lettre de l'AMG* n'engagent que leurs auteurs et n'expriment pas la position officielle de l'AMG.**Prochaine parution :  
18 juillet 2016****Délai rédactionnel :  
4 juillet 2016**